



Extraits de discours prononcés lors du Conseil d'administration du **26 septembre 2016** # **2** - Octobre 2016



JACQUES ALAIN BÉNISTI, PRÉSIDENT DU CIG, DÉPUTÉ-MAIRE DE VILLIERS-SUR-MARNE

Dans le cadre de la thématique du changement, et dans un contexte de renforcement de la communication externe du CIG voulu et annoncé par la direction générale à ma demande expresse, au vu des réformes territoriales, institutionnelles et du rôle majeur en matière d'accompagnement des collectivités et établissements occupé par le CIG dans le domaine des ressources humaines, cette orientation s'est concrétisée notamment récemment par la parution du bilan d'activité avec les données 2015 ainsi que par une synthèse des faits marquants. Elle se traduit également par la modernisation en cours des sites Extranet et Internet du CIG. Vient d'être également édité un argumentaire en faveur de l'affiliation au CIG.

Pour rester dans le domaine de la communication institutionnelle, la nouvelle rue Lucienne Gérain qui dessert le CIG et dans laquelle nous a été attribué le 1^{er} numéro de voirie, devrait être inaugurée le jeudi 24 novembre prochain. Réjouissons-nous collectivement de la transformation de ce quartier de Pantin, ainsi que de cette nouvelle dénomination qui met à l'honneur la première femme secrétaire générale de mairie d'une commune de plus de 30 000 habitants, diplômée de l'école nationale d'administration municipale en 1924, ancêtre du CFPC puis du CNFPT. Quel beau symbole pour renforcer le lien entre nos deux établissements voisins. D'ailleurs, l'inauguration devrait mettre en avant le parcours de cette femme et les agents territoriaux de la ville de Pantin, ainsi que ceux du CNFPT et du CIG.

Poursuivons avec l'actualité des directions de notre établissement, bien chargée en cette rentrée.

Concernant la direction des concours, une rencontre à l'attention des responsables formation et des gestionnaires des collectivités de la petite couronne a été organisée le 13 septembre dernier, à laquelle 160 personnes étaient inscrites. Y ont notamment été rappelées les dernières réformes intervenues pour certains cadres d'emplois, ainsi que les évolutions en matière de concours et la réouverture des sélections professionnelles introduites par la loi déontologie.

En septembre, sont prévues les épreuves écrites des examens d'avancement de grade ou de promotion interne de plusieurs cadres d'emplois du Nouvel Espace Statutaire en catégorie B.

Passons maintenant à l'actualité de la direction de la santé et de l'action sociale, qui va nous occuper une bonne partie de cette séance. Catherine DESPRES, vice-présidente déléguée à la santé et à l'action sociale, va vous la présenter.

CATHERINE DESPRÈS, VICE-PRÉSIDENTE DU CIG DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ ET À L'ACTION SOCIALE, ADJOINTE AU MAIRE DE CHOISY-LE-ROI



Une information sur la mise en œuvre de la nouvelle convention avec le FIPHP qui est désormais lancée : le bouquet de services proposés pour accompagner les collectivités sur cette thématique délicate qu'est le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés s'étoffe, avec la création de nouvelles prestations d'accompagnement individuel. Il s'agit là de proposer des solutions toujours plus individualisées aux DRH qui sont confrontés à des situations de plus en plus nombreuses et complexes.

Cette direction poursuit son animation de réseau, avec l'organisation de deux manifestations pour lesquelles des financements sont sollicités auprès du fonds national de prévention :

- ✓ Une journée à destination des préventeurs sur les chutes de hauteur, 2^e cause d'accidents mortels liés au travail, a eu lieu vendredi dernier ;
- ✓ Une journée santé et sécurité au travail, à destination des DRH, sera organisée le 22 novembre prochain. Intitulée « 3 ans après l'accord du 22 octobre 2013 sur la prévention des risques psychosociaux, quelles approches adopter sur le terrain, pour quelles avancées ? où en sont les collectivités dans la prévention des risques psychosociaux ? ». Elle sera l'occasion de dresser un premier bilan des démarches menées en collectivités sur le sujet, souvent accompagnées par les équipes de prévention du CIG et également de faire témoigner des collectivités de la petite couronne qui sont moteurs sur la thématique.



PHILIPPE PEMEZEC, VICE-PRÉSIDENT DU CIG, DÉLÉGUÉ À L'EMPLOI, MAIRE DU PLESSIS-ROBINSON

Le 29 septembre, la direction de l'emploi participera au salon « Emploi et Formation du social et médico-social » organisé par les Actualités Sociales Hebdomadaires (ASH).

Les agents de la direction de l'emploi tiendront également un stand à la 14^e édition du forum « Paris pour l'emploi » les 6 et 7 octobre, au sein d'un espace réservé à l'emploi public et la mobilité.

La présence du CIG à ces salons permet de présenter les modalités de recrutement dans la fonction publique territoriale, d'orienter le public en matière de concours et de recherche d'emploi, ainsi que de faire connaître les offres d'emploi disponibles sur RDVemploipublic.fr.



DIDIER SEGAL SAUREL, VICE-PRÉSIDENT DU CIG, DÉLÉGUÉ AUX INSTANCES PARITAIRES, CONSEILLER MUNICIPAL DE PANTIN

Dans le domaine des instances paritaires, je souhaite porter à votre connaissance les informations suivantes :

Au 1^{er} semestre 2016, les CAP ont examiné plus de 30 000 dossiers, nombre équivalent à celui de 2015 (hors notation).

L'Unité CAP-CT a également dû intégrer dans sa charge de travail, durant cette période, les conséquences des modifications statutaires relatives au PPCR et aux cadres d'emplois des ingénieurs.

S'agissant de la promotion interne, la CAP de catégorie B a examiné, le 29 juin, la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs. Les prochaines promotions internes porteront ;

✓ En octobre, sur l'accès, au choix et après examen professionnel, au cadre d'emplois des agents de maîtrise. Lors de l'instruction des dossiers par l'Unité, ont été recensés près de 50 % de fonctionnaires proposés ne remplissant pas la condition de FSO.

✓ En décembre, sur l'accès aux cadres d'emplois des attachés et des ingénieurs.

Compte tenu du nombre toujours élevé de fonctionnaires proposés en promotion interne ne réunissant pas la condition de FSO, il a été convenu d'organiser, une réunion d'information conjointe avec le CNFPT, d'une demi-journée fin octobre, pour les gestionnaires de personnel chargés de la carrière et de la formation afin de rappeler le cadre de la formation obligatoire, ses implications en matière de promotion interne.

Parallèlement, une intervention écrite a été faite auprès du DGCL et du CSFPT pour alerter sur le nombre élevé de proposés ne remplissant pas les conditions de formation.

Les dernières Rencontres de gestionnaires de personnel organisées les 28, 30 juin et 1^{er} juillet derniers ont réuni près de 500 agents sur la loi « déontologie et droits et obligations des fonctionnaires » ainsi que sur les premières mesures d'application du protocole d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR).

Terminons ce panorama d'actualité du CIG par la direction de la diffusion statutaire, de la documentation et des affaires juridiques, avec au programme la modernisation, en lien avec la DSI, d'outils de travail externes à destination des collectivités et établissements affiliés.

Une nouvelle version modernisée du Journal d'actualité statutaire, la rubrique documentaire de BIP, vient également d'être mise en ligne. Cette rubrique prendra à cette occasion la nouvelle appellation de « Journal d'actualité documentaire ».

Parmi les nouveautés, citons notamment ;

✓ L'activation des liens permettant l'accès au texte intégral pour les

textes officiels et les documents parlementaires,

✓ Des décisions de jurisprudence accessibles en intégralité via la rubrique BIP ou via le site du Conseil d'Etat,

✓ S'agissant des articles de presse, un accès au document intégral pour les notices des articles de Localtis info ou de toute étude ou enquête dès lors qu'elle est rendue publique.

Par ailleurs, La revue mensuelle « Les Informations administratives et juridiques » commente et analyse l'actualité statutaire dans les numéros de juillet et août, relative à :

✓ La loi dite « déontologie »,

✓ La présentation des mesures prévues par le Protocole PPCR qui s'est poursuivie avec l'organisation des carrières en catégorie C au 1^{er} janvier 2017.

QUESTIONS DIVERSES

Anthony MANGIN, vice-président du CIG, adjoint au maire de Drancy, souhaite profiter de la présence de Patrice CALMEJANE, maire de Villemomble, membre du bureau du CIG, délégué régional du CNFPT 1^{er} couronne, pour évoquer l'importance prise par la filière animation depuis la réforme des rythmes scolaires. Il indique qu'il serait utile dans la fonction publique territoriale de s'engager dans une réflexion portant sur les métiers de l'animation à l'éclairage des difficultés que peuvent rencontrer les maires.



Il propose que le CIG et le CNFPT mettent leurs réflexions en commun à ce sujet, afin de mieux cerner les attentes des employeurs locaux.

Patrice CALMEJANE confirme que la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a beaucoup modifié les conditions d'exercice de ces métiers, et



que le statut et la formation de la filière animation doivent désormais prendre en compte la nouvelle donne et les enjeux stratégiques.

Un nouveau parcours professionnel pour ces métiers est à réfléchir, y compris pour les directeurs et directeurs adjoints de centres de loisirs. Un mouvement de grève la semaine dernière dans ce secteur révèle un réel mal-être de ces professionnels, qui sont

passés d'un statut un peu « accessoire » à celui de « quasi remplaçant » du corps enseignant dans certains cas avec des animateurs très performants. Philippe LAURENT, vice-président du CIG, maire de Sceaux, indique qu'il partage les interrogations et les analyses de ses collègues. Il précise que la filière animation comporte environ 80 000 animateurs titulaires et que le CSFPT, qu'il préside, s'en préoccupe. Il invite à cet égard les membres du Conseil d'administration à consulter le rapport correspondant effectué en auto-saisine et adopté fin juin 2016, disponible sur le site du CSFPT à l'adresse suivante : www.csfpt.org/rapports-publications/rapport-filiere-animation.

Il en profite également pour attirer l'attention sur le cadre d'emplois des ATSEM, impacté lui aussi par les évolutions liées aux rythmes scolaires et qui nécessite une professionnalisation croissante ; dans un mouvement certes très lent mais néanmoins réel de substitution temporaire de ces personnels communaux aux enseignants. Il indique qu'il serait en effet opportun que le CIG se saisisse de cette question et propose une initiative autour de cette thématique.

Le président BENISTI conclut en indiquant que le CIG va prendre notamment l'attache de la délégation régionale du CNFPT à ce sujet.